

Lettre Contact

Mars - Avril 2023 n°291

L'UDAF entre rencontres et développement !

Les rencontres du développement associatif. Tel était l'intitulé de la journée de formation proposée par le Comité National du Développement Associatif (CNDA) à l'URAF à Aix-en-Provence le 11 avril dernier. En présence des UDAF de la région, cette journée d'échanges enrichissante vient ainsi faire écho au dynamisme de notre association sur le premier trimestre 2023. En effet, entre une signature d'une convention avec la CARSAT impulsée par notre directeur Amar Sari et une autre avec Orange et la mairie de Marseille concernant des dons d'ordinateurs en passant par le soutien apporté par 13 Habitat à notre dispositif Familles Gouvernantes, ces dernières semaines ont été particulièrement riches. On peut aussi y ajouter nos échanges fructueux avec Madame Ciannarella, directrice du CCAS des Pennes-Mirabeau lors d'une visite dans sa structure, à l'invitation de Madame Amiel, conseillère départementale, déléguée à la protection maternelle et infantile, à la famille et à l'enfance. Bien sûr, on n'oublie pas non plus le quotidien de nos équipes fondé sur la rencontre et l'accompagnement, à l'image de la formation Théâtre proposée par notre pôle MJPM.

Ces moments de partage m'ont également permis de représenter l'UDAF lors de la soirée de prestige organisée, le 16 mars dernier, par la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) Sud Marseille. En présence du président national de la fondation, l'ancien Premier ministre Jean Castex, j'ai pu apprécier le dynamisme de nos partenaires pour l'inclusion et

l'égalité de tous, y compris donc des familles et des associations que nous représentons. Je donnerai l'exemple du programme « Les Pionnières » qui vise à accompagner 200 femmes, habitantes des quartiers prioritaires de la Métropole d'Aix-Marseille, vers un retour à une activité pérenne. Car la journée pour le droit des femmes, en mars, a rappelé encore une fois les nécessaires combats que nous devons mener pour les femmes et pour les familles.



Jean Castex et Aude Lantenois

Que ce soit pour elles, pour nous ou pour nos associations, le proverbe « tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » prend tout son sens. C'est ce qui transparait de cette *Lettre contact*. Vous en souhaitant bonne lecture.

Aude Lantenois, Présidente de l'UDAF 13



A la soirée FACE Sud Marseille, notre présidente aux côtés de Caroline Costa et Matthieu Capuono, associés de Ficorec, commissaire aux comptes de l'UDAF13, et de Christophe Magnan, Directeur de la Caravelle, association membre de l'UDAF13.



L'UDAF des Bouches-du-Rhône a rencontré Madame Nora Preziosi, présidente de 13 Habitat le 15 février 2023, afin de lui présenter les services et les coopérations en cours notamment sur le dispositif de Familles Gouvernantes. Au cours de cette rencontre, il a également été fait état des problématiques de logements et des potentielles solutions à apporter.



De gauche à droite Nora Preziosi, Aude Lantenois, Bernard Allègre, Amar Sari.

L'UDAF des Bouches-du-Rhône a également rencontré Madame Agnès Amiel, Conseillère départementale déléguée à la Protection Maternelle et Infantile, à la Famille et à l'Enfance le 22 février 2023 afin de lui présenter les services de l'UDAF et les coopérations en cours avec le Conseil départemental. Cette rencontre fut aussi l'occasion d'évoquer les besoins de l'UDAF pour le développement de certains services à destination des familles.

L'UDAF 13 et les UDAF de la Région PACA ont signé le 5 Avril dernier, une convention avec la CARSAT du Sud Est pour améliorer et faciliter les échanges au service des majeurs protégés et faciliter leur passage à la retraite et la gestion de leur dossiers.



Fabienne Rodeville, Amar Sari, Vincent Verlmalg, Véronique Palmer

Actions solidaires



Partenariat en cours

Même si l'accès à Internet se démocratise, la fracture numérique persiste. C'est dans ce cadre que la société Orange, la Mairie de Marseille et l'UDAF des Bouches-du-Rhône ont entamé un partenariat pour faire bénéficier les associations d'ordinateurs recyclés et reconditionnés en France. Au total, ce sont 60 associations qui profiteront de ce partenariat.



Familles Gouvernantes



« Une solution qui participe à encourager l'inclusion sociale » souligne Valérie Busso, élue déléguée à l'action sociale de la Ville de Venelles



Pour plus d'informations : <https://www.udaf13.fr/familles-gouvernantes.html>

Des échanges prometteurs aux Pennes-Mirabeau

Le 12 avril dernier, Aude Lantenois a répondu favorablement à l'invitation d'Agnès Amiel pour visiter le CCAS des Pennes-Mirabeau. Accompagnée de Michel Callamand, nouveau responsable du Pôle Institution de l'UDAF13, notre présidente a pu échanger longuement avec Odile Ciannarella, directrice du CCAS et du pôle cohésion sociale de la ville. Très investie sur les enjeux liés à la petite enfance et à la parentalité, Madame Ciannarella est intéressée par plusieurs de nos actions qu'il reste maintenant à spécifier et à construire au plus près des réalités sociales pennoises.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement Véronique Nelli, représentante bénévole de l'UDAF au sein du CCAS des Pennes-Mirabeau. Que son engagement et celui de tous nos représentants soient ici salués.



Zoom sur l'atelier théâtre des majeurs



L'atelier théâtre des majeurs protégés de l'UDAF des Bouches-du-Rhône a été mis en place en 2009. C'est un groupe composé de volontaires qui se réunit une fois par semaine pour des séances de deux heures. C'est un atelier ouvert à tout adulte, quelle que soit sa problématique sociale, morale ou médicale. Il est animé par un metteur en scène professionnel. C'est un véritable travail théâtral qui est effectué. Le metteur en scène s'adresse et considère le groupe comme des comédiennes et comédiens amateurs. L'ambiance qui doit régner doit être propice pour préparer la représentation finale et cela doit rester un plaisir de se retrouver chaque semaine

L'intervenant professionnel doit quant à lui s'adapter et prendre en compte les difficultés physiques et psychologiques de chaque participant. Il faut surtout garder en tête que c'est en atteignant un résultat artistique que l'on peut espérer atteindre un objectif thérapeutique. Il faut ici souligner combien les buts de cette atelier semblent atteints tant on observe l'importance de ce rendez-vous hebdomadaire pour les bénéficiaires !

Tout ce travail se concrétise le jour du spectacle. La représentation publique est la récompense de l'acteur. Avec un tel groupe, le résultat est toujours inattendu. C'est un groupe qui est préparé à l'improvisation car le travail de mémorisation est difficile et qu'il faut essayer de prévoir l'imprévisible ! Cela réserve de belles surprises et des touffes de cheveux arrachées pour le metteur en scène qui se sent totalement impuissant le jour de la représentation. Heureusement, nous jouons devant un public averti et extrêmement bienveillant qui finalement se régale de toutes les imperfections, de la fragilité et des facéties des comédiens sur scène.

Monsieur Didier Sini a repris le travail entamé par Monsieur Vincent Khalifa pour une représentation qui a eu lieu le 26 janvier.

Cette représentation a été l'occasion d'un travail considérable avec sept personnes protégées et comme souvent le travail était centré sur l'improvisation et la recherche de sensibilité. Ce fut un succès garanti auprès d'un public avisé et bienveillant.



Formations gratuites pour les proches Aidants Unafam des Bouches du Rhône

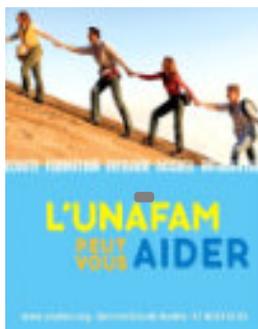
Pour les proches aidants de personnes qui ont des troubles psychiques, l'Unafam propose dans le département des formations gratuites pour mieux accompagner le proche. Chaque formation est conduite par un bénévole Unafam référent des Bouches-du-Rhône et par un psychologue.

Inscription à faire auprès de la bénévole Unafam responsable de chaque formation. Le nombre de places est limité.

3 juin et 4 juin 2023



Du 19 mai au 19 juin
DONNER EN LIGNE
sur helloasso.com



[Voir plus de renseignements sur le site: \[unafam.org/bouches-du-rhone/actualite\]\(https://unafam.org/bouches-du-rhone/actualite\)](#)
chastanierhelene@icloud.com

Comme chaque année, l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) avec le soutien du ministère des solidarités et de la santé organise une collecte pour le financement d'actions au profit des mères et futures mères et enfants en difficulté mises en œuvre par des associations d'intérêt général.

Une collecte aura lieu les 3 et 4 juin sur la voie publique, mais aussi en ligne du 19 mai au 19 juin.

Pour plus d'infos : <https://www.helloasso.com/associations/union-nationale-des-associations-familiales/formulaires/5>

Informations



Avoir du temps pour ses enfants : un enjeu de société majeur !



Enquête sur la conciliation vie familiale - vie professionnelle des parents

Dans le cadre de son **Observatoire des familles**, l'UNAF a publié une enquête thématique inédite, réalisée par l'institut Opinion Way auprès de 2500 parents, sur la conciliation vie familiale-vie professionnelle. Celle-ci a été complétée par des échantillons de parents dans 39 départements et 9 régions afin de dégager les spécificités ou les ressemblances entre territoires.

Le communiqué de presse de L'UNAF reprend les éléments qui découlent de cette enquête, à savoir :

- la question de la conciliation des parents actifs au cœur des débats,
- les principaux enseignements de l'enquête,
- les réactions et propositions de l'UNAF.

L'UDAF 13 a rejoint Twitter n'hésitez pas à nous soutenir en nous suivant :



<https://twitter.com/udaf13officiel>

<https://www.unaf.fr/ressources/observatoire-des-familles-reseau-unaf-udaf-uraf-concilier-vie-familiale-vie-professionnelle/>



Publication mensuelle éditée par l'UDAF des Bouches-du-Rhône association reconnue d'utilité publique.

Administration et siège social :
143 avenue des Chutes Lavie - 13013 Marseille
04.91.10.06.00 - contact@udaf13.fr
Site : www.udaf13.fr

Directrice de la publication : Aude Lantenois
Responsable de la rédaction : Michel Callamand
Rédaction : Issmène Benbouziane
Pictogrammes : Flaticon
Dépôt légal : Mars - Avril 2023
Parution : Mars - Avril 2023
ISSN : 2801-3107